

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

CARNET DU JOUR [REPRODUCTION INTERDITE]

Sillans.
Jean-Claude SERMAY, son époux,
Micham SERMAY, Philippe SERMAY, Alain SERMAY, Olivier DELAY, Richard DELAY, ses enfants,
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Michelle SERMAY
née GEORGE
survenu à son domicile, entourée des siens, le 27 juin 2020 à l'âge de 76 ans, des suites d'une longue maladie.
La cérémonie d'adieu aura lieu à l'église Saint Joseph de Sillans, à 9h30 le 1^{er} juillet, et sera suivie de son inhumation au cimetière de Moirans.
Ceux qui le souhaitent seront ensuite les bienvenus à son domicile de Sillans, pour un moment de convivialité à sa mémoire.

977613700

Grenoble, Caluire-et-Cuire (69), Salaunes (33).
Son épouse Claudie, ses filles Laurence et Gaëlle, ses petits-enfants Léa, Maxime, Nina, Meïssa, Lucia et Margaux, Hocine Bougherra, José et Nicole Tron, Jean-Pierre et Maryse Monchal, parents et amis,
ont la grande peine de vous faire part du décès de

Monsieur Pierre TRON
survenu à l'âge de 82 ans. Les obsèques auront lieu jeudi 2 juillet 2020 à 11h15 au centre funéraire de La Tronche, suivies de la crémation dans l'intimité. Visites possibles au centre funéraire de La Tronche.

977613700

Châbons, Voiron.
Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de vous faire part du décès de



Céline VANDEKERCHOVE
qui a eu lieu samedi 27 juin 2020 à La Tronche. Les funérailles auront lieu mercredi 1^{er} juillet 2020 à 9h00 au crématorium de Marcellolles.

977614000

Roussillon.
M. Louis Sopèna, son époux, Emmanuelle Cazes et Valérie Bourceaud, ses filles, Eric Cazes et Victor Silva, ses beaux-fils, Lola et Cannelle, ses petites-filles, parents et amis,
ont l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Madame Danielle SOPÈNA
née ROULLET
survenu le 28 juin 2020 à l'âge de 82 ans.
Visites possibles à la chambre funéraire Besset de Le Péage-De-Roussillon. Cérémonie civile au crématorium de Beaufort le jeudi 2 juillet 2020 à 14h00. Condoléances sur registre. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

977616200

Saint-Sulpice-des-Rivoires, Saint-Martin-de-Vaulserre.
Germaine Tripièr-Champ, son épouse; Maryvette Marcel Colombin, Évelyne Noël Chevalier, ses filles et leurs conjoints; Florence et Christian, Amandine et Aymeric, Séverine et Colin, ses petits-enfants; Anthony, Loann et Pauline, Arthur ses arrière-petits-enfants, sa belle-sœur, son beau-frère, ses neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis,
ont la grande peine de vous faire part du décès de

Monsieur Paul TRIPIER-CHAMP
survenu à l'âge de 93 ans. La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 2 juillet 2020 à 15h00 en l'église de Saint-Sulpice-des-Rivoires. Paul repose au centre funéraire Vercherin à Saint-Geoire-en-Valdaine. La famille remercie les soignants à domicile et le personnel de l'EHPAD de Saint-Geoire-en-Valdaine, ainsi que toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

977654900

Saint-Sulpice-des-Rivoires.
Les adjoints, les membres du CCAS et le personnel de la commune de Saint-Sulpice-des-Rivoires ont le regret de vous faire part du décès de

Paul TRIPIER-CHAMP
beau-père de Marcel Colombin maire de la commune et présentent leurs sincères condoléances à la famille. Pour les obsèques se reporter à l'avis de décès de la famille.

977640800

Châbons, Voiron.
Toute sa famille et ses amis, ont la douleur de vous faire part du décès de



Céline VANDEKERCHOVE
qui a eu lieu samedi 27 juin 2020 à La Tronche. Les funérailles auront lieu mercredi 1^{er} juillet 2020 à 9h00 au crématorium de Marcellolles.

977614000

Bourgoin-Jallieu.
Daniel et Evelyne son fils et sa belle-fille; David-Yves et Nathalie et leurs enfants; parents et amis,
ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Gabriel VILLETON
survenu à l'âge de 96 ans. La cérémonie d'adieu aura lieu au centre funéraire Boudrier de Bourgoin-Jallieu, où il repose, jeudi 2 juillet à 10h00, suivie de l'inhumation au cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

977619000

Beaucroissant, Rives, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Égrève.
Dans l'avis de décès de

Madame Adrienne BAEZA
Pour la date des obsèques il s'agit du vendredi 3 juillet et non du mercredi.

977653400

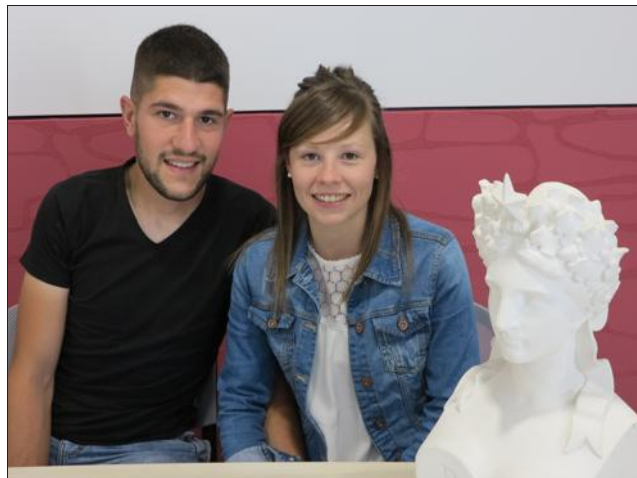
Dans l'avis de décès de

Madame Christelle ODIER
Il a été omis de vous mentionner: Yves et Lucette ODIER, ses beaux-parents; Joëlle DE ROSSI, sa belle-sœur; ainsi que leurs familles.

977646400

VAL-DE-VIRIEU

Maëlle et Thimothée se sont pacsés



Maëlle Ritter, fille de Michel Ritter et de Joëlle Schuh, née le 9 septembre à Thionville (Moselle), dresseuse de chevaux, et Thimothée Crochat, fils de Fabien Crochat et de Nathalie Méjean, né le 21 février 1995 à Bourgoin-Jallieu, maréchal-ferrant, ont désiré passer devant le maire pour conclure un pacte civil de solidarité (Pacs). Auparavant, Maëlle et Thimothée ont rempli la déclaration de Pacs ainsi que la déclaration conjointe. Puis ils ont confié cette convention à Michel Morel pour que leur engagement l'un envers l'autre soit dûment enregistré.

ISÈRE Sécurité routière

Téléphone au volant : la sanction peut s'aggraver

Depuis le 22 mai 2020, l'infraction liée à l'usage du téléphone au volant peut entraîner la rétention immédiate, puis la suspension administrative jusqu'à 6 mois, du permis de conduire. En effet, les forces de l'ordre peuvent désormais retenir le permis de conduire d'un automobiliste qui conduisait tout en tenant le téléphone en main, si une infraction liée au non-respect des règles de sécurité routière a été commise dans le même temps. Le préfet de l'Isère peut alors, dans les soixante-douze heures de cette rétention, prendre un arrêté suspendant le permis de conduire du conducteur sur le même motif. Cette suspension administrative pourra être prise pour une durée allant jusqu'à six mois. Les infractions connexes entraînant cette rétention du permis de conduire sont les suivantes :

- non-respect des règles de conduite (non-respect de l'obligation de circuler sur le bord droit de la chaussée, non-utilisation du clignotant) ;
- non-respect des distances de sécurité ;
- franchissement ou chevauchement des lignes continues et des lignes délimitant les bandes d'arrêt d'urgence ;
- non-respect des feux de signalisation (rouge et jaune) ;
- non-respect des règles de dépassement (dépassement dangereux, dépassement par la droite, dépassement par la gauche gênant la circulation en sens inverse, dépassement sans visibilité vers l'avant, conducteur dépassé ne serrant pas sa droite) ;
- non-respect de la signalisation imposant l'arrêt (panneau Stop) ou le céder le passage (priorité à droite, panneau Cédez le passage) ;
- non-respect de la priorité de passage à l'égard des piétons ;
- non-respect des vitesses (dépassement de la vitesse maximale autorisée en agglomération ou hors agglomération, vitesse excessive ou inadaptée au regard des circonstances).

Si elle souhaite récupérer son permis de conduire, la personne qui aura fait l'objet d'une suspension du permis de conduire de plus d'un mois, devra, à l'issue de la période de suspension, se soumettre à une visite médicale, qui vérifiera son aptitude à reprendre la conduite.

Cette nouvelle mesure, entrée en vigueur en même temps que le décret n° 2020-605 qui modifie, notamment les articles L. 224-1 et L.224-2 du Code de la route, vise à mieux faire respecter l'interdiction du téléphone au volant. Elle fait partie de 18 mesures fortes annoncées par le Premier ministre le 9 janvier 2018 lors du Comité interministériel de la sécurité routière (CISR), pour faire baisser la mortalité sur les routes.

Pour rappel, en 2019, le préfet de l'Isère a procédé à 3 311 suspensions administratives de permis de conduire, pour les délits d'excès de vitesse supérieurs à 40 km/h, de conduite en ayant fait usage de stupéfiants, ou de conduite en état d'alcoolémie lorsque le taux d'alcoolisation du conducteur dépassait 0,4 grammes d'alcool par litre de sang.

FUNÉRAILLES À LYON

1^{er} ARRONDISSEMENT
Néant.

2^e ARRONDISSEMENT
Néant.

3^e ARRONDISSEMENT
Michel MINALDI, 53 ans, hôpital Édouard-Herriot à 10 h 45.
Jean CRIVELLARO, 89 ans, hôpital Édouard-Herriot à 8 h 45.
Marie LONDICHE, 95 ans, hôpital Édouard-Herriot à 9 heures.

4^e ARRONDISSEMENT
Néant.

5^e ARRONDISSEMENT
Néant.

6^e ARRONDISSEMENT
Néant.

7^e ARRONDISSEMENT
Renée GILLEN née BOUCHIER, 83 ans, chambre funéraire, 177, avenue Berthelot à 13 h 45.
Yves JACQUEMET, 90 ans, chambre funéraire, 177, avenue Berthelot à 9 heures.
Guy BEN SADOUD,

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Christophe Tostain Président Directeur Général, Directeur de la publication

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945

Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex

Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.

Eutrophisation : PTot 0.01 Kg/tonne de papier.

Direction générale
Centre de presse
38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com

Publicité : GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA

Commission paritaire
n° 04 21 C 83387



Audience mesurée par : AUDIPRESSE

60 ans, chambre funéraire, 177, avenue Berthelot à 14 h 30.

Khalima DAHMOUCHE, 50 ans, salle de cérémonie de la chambre funéraire, 177, avenue Berthelot à 15 heures.

8^e ARRONDISSEMENT
Néant.

9^e ARRONDISSEMENT
Néant.

BRON
Néant.

CALUIRE-ET-CUIRE
Néant.

VILLEURBANNE
Georges FRERING, 87 ans, hôpital des Charpennes à 10 h 30.
André RICHONNIER, 77 ans, hôpital Médipôle à 14 heures.
Halima ALTI, née BACHMAR, 70 ans, cimetière Cusset ancien à 15 h 30.

Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS ISÈRE 04 76 88 73 86 04 76 88 73 24 LDLegales38@ledauphine.com

le dauphiné libéré

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1,91 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

VINAY COMMUNE DE VINAY

Avis d'appel public à la concurrence

M. Philippe Rosaire - Maire
7 Place de l'Hôtel de Ville - 38470 Vinay - Tél : 04 76 36 70 37
mél : mairie@vinay.fr - web : http://vinay.fr
L'avis implique un marché public
Objet : Raccordement des logements SDH « Pré Chapotin », du foyer logement Le Vercors et du restaurant scolaire communal au réseau de chaleur de Vinay
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots
Lot N° 1 - Réseau de chaleur
Lot N° 2 - Sous-stations
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
40% Valeur technique de l'offre
60% Prix
Remise des offres : 31/07/20 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Envoi à la publication le : 25/06/20
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

211498200

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN

Avis rectificatif du 25/06/20

M. Le Maire
21 Place d'Armes - BP 49 - 38162 Saint-Marcellin
Tél : 04 76 38 41 61 - Fax : 04 76 64 08 83
mél : contact.ville@saint-marcellin.fr
web : https://www.saint-marcellin.fr/
Référence : 2020_10
Objet : RÉHABILITATION DE LA MAISON BEAUSOLEIL : MENUISERIES EXTERIEURES ET FAÇADES
Remise des offres :
au lieu de : 03/07/20 à 12h00 au plus tard.
lire : 20/07/20 à 12h00 au plus tard.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

211678100

AVIS

Avis administratifs

Projet d'Aménagement à 2x3 voies de l'autoroute A46 Sud et du nœud de Manissieux dans les départements du Rhône et de l'Isère

Avis d'information du public en application de l'article L121-8 II du code de l'environnement

Identification du Maître d'ouvrage : Société Autoroutes du Sud de la France, Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Est, située 337, chemin de la Sauvageonne, 84100, Orange

Contexte et objectifs du projet : L'autoroute A46 Sud, d'une longueur de 21 km, est un axe majeur du sud-est Lyonnais qui assure, dans un environnement périurbain, des fonctions de rocade pour les déplacements du quotidien, de desserte pour les pôles d'activités et logistiques, mais aussi d'itinéraire de transit pour les flux nationaux et internationaux. L'A46 Sud supporte un trafic très important, et est systématiquement congestionnée aux heures de pointe quotidienne et lors des grands épisodes estivaux. Cette situation impacte négativement la qualité du service aux usagers, et rend délicates les interventions des services d'exploitation et de secours. Dans ce cadre, l'Etat a confié à la société Autoroutes du Sud de la France

(ASF), concessionnaire de l'infrastructure, les études d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A46 Sud par décret n°2015-1045 du 21 Août 2015 relatif au Plan de Relance Autoroutier), avec pour objectifs de fluidifier la circulation et de renforcer la sécurité de l'infrastructure sur cet itinéraire majeur de l'Est lyonnais.
Caractéristiques Principales : Le projet consiste en l'élargissement de l'infrastructure à 2x3 voies et l'aménagement du nœud de Manissieux.
Périmètre de l'opération : Le projet se situe dans la région Auvergne Rhône Alpes, sur deux départements, le Rhône et l'Isère, dans le périmètre de la Métropole de Lyon, de la communauté Vienne Condrieu Agglomération, la communauté de communes du Pays de l'Ozon et celle de l'est Lyonnais. Il concerne les dix communes suivantes : Chaponnay, Chasse-sur-Rhône, Communay, Corbas, Marennes, Mions, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Priest, Simandres et Ternay.
Décision concernant la saisine de la commission nationale du débat public : Le projet, objet du présent avis, est rendu public conformément aux dispositions de l'article L121-8-II du code de l'environnement, imposant à tout projet d'aménagement estimé entre 150 et 300 M euros d'être rendu public.
Le Maître d'Ouvrage a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP). Cette saisine intervenue simultanément au présent avis permet à la CNDP de se prononcer sur les modalités d'association du public au présent projet.
La mise à disposition des éléments de présentation du projet sera effective à compter de la première parution de cet avis dans un journal, sur le site internet du projet : www.aménagementA46Sud.fr

210025300

VIES DES SOCIÉTÉS

Dissolutions

vba
AVOCATS - ASSOCIÉS

CONCEPT SPORT AUTOMOBILES PERFORMANCE

Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 3, rue des Fleurs 38170 SEYSSINET-PARISSET
RCS GRENOBLE 831 357 694
Aux termes d'une décision de dissolution en date du 15.06.2020, la Société CONCEPT SPORT AUTOMOBILES, SAS au capital de 100 000 euros ayant siège social sis 2, rue de l'Industrie BP 28 - ZA Les Speyres 38450 VIF immatriculée au RCS Grenoble 385 206 592 n, en sa qualité d'associée unique de la société CONCEPT SPORT AUTOMOBILES PERFORMANCE, décide la dissolution anticipée de ladite Société. Cette décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tribunal de commerce de Grenoble. Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'article 8 alinéa 2 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société CONCEPT SPORT AUTOMOBILES PERFORMANCE peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de Grenoble.

211472400

Transformation forme

CDMF - AVOCATS
CABINET Thierry LEBRUN
Société d'Avocat
1 place Firmin Gautier - Europole
38000 GRENOBLE

JS ELEC SERVICES

SARL AU CAPITAL DE 8.600 EUROS - SIEGE SOCIAL : 5 rue du Levant - 38450 VIFRCS GRENOBLE 801 208 430
Suivant AGE du 30.05.20, il a été décidé les modifications suivantes : **Forme :** La Société, précédemment sous forme de SARL, a adopté celle de SAS. **Administration :** avant sa transformation, la société était gérée par M. Joseph SAPORITO. Sous sa nouvelle forme, elle est administrée par M. Joseph SAPORITO demeurant 66 avenue Aristide Briand - 38600 FONTAINE, Président. **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote :** tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire. Chaque actionnaire a autant de voix qu'il possède d'actions. **Agrement :** toutes transmissions et cession d'actions sont soumises à l'agrément préalable de l'assemblée générale extraordinaire statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés.

211744400

Libra MEMORIA
1^{er} site français d'avis de décès

Annoncez à votre communauté le décès d'un de ses membres

Publiez un Avis Entreprise-Association dans votre quotidien et sur internet
www.libramemoria.com
menu «publier un avis»